



Le nom de la rose ou la femme sans nom

Christopher Lucken

► To cite this version:

Christopher Lucken. Le nom de la rose ou la femme sans nom. Christine Ferlampin-Acher; Emese Egedi-Kovács; Fabienne Pomel. "Par le non connu an l'ome". Études d'onomastique littéraire médiévale, Collège Eötvös József ELTE; CELLAM Université Rennes 2, 2021. hal-04127545

HAL Id: hal-04127545

<https://hal.science/hal-04127545>

Submitted on 13 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le nom de la rose ou la femme sans nom

Christopher Lucken

Université Paris 8 / Université de Genève

Un jour, – la sieste, – j’ai rêvé d’un prénom féminin que je n’avais jamais entendu, ni lu, et qui était sûrement le plus beau du monde, celui qui convenait à la plus belle fille du monde, à la femme la plus divine, la plus vertueuse, la plus aimable. Au réveil, j’écrivis à un ami exprès pour lui faire part d’une telle trouvaille. Je lui disais : « Dans le roman que nous devons écrire ensemble, il faudra donner ce prénom à l’héroïne. » Des mois passèrent, et j’oubliais le nom appris en rêve. Peu importait, puisque mon ami le savait et qu’il avait ma lettre. Nous nous retrouvâmes un an plus tard. Eh bien, et notre roman ? Il n’y songeait plus ; il vendait des automobiles. Mais le nom, tu sais, ce prénom, si beau, pour l’héroïne. Il l’avait oublié. Mais ma lettre ? Il avait déménagé plusieurs fois, de Londres à Paris, et de Paris à Londres. Nous la cherchâmes ensemble dans les tiroirs, des valises. Il l’avait perdue.

Valéry Larbaud, *Jaune Bleu Blanc*, X, « Des prénoms féminins »

What’s in a name ? that which we call a rose

By any other name would smell as sweet...

Shakespeare, *Romeo and Juliet*, II, II, v. 46-47

« [...] parce qu’il ne m’était pas même permis – comme j’avais lu dans les romans de chevalerie avec mes compagnons de Melk – de me lamenter en invoquant le nom de l’aimée. De l’unique amour terrestre de ma vie, je ne savais, et ne sus jamais, le nom ». C’est ainsi qu’Adso, dans *Le Nom de la rose* d’Umberto Eco, « découvre le pouvoir des noms propres » au moment où s’achève sa brève relation amoureuse avec la jeune fille rencontrée dans les cuisines du couvent dont il vient d’apprendre qu’elle a été condamnée au bûcher comme sorcière¹. À défaut de pouvoir se lamenter sur sa perte en invoquant son nom (à l’aide peut-être de quelques vers élégiaques), Adso rédigea bien des années plus tard le récit qui relate – parmi bien d’autres événements – la rencontre qu’il fit avec celle qui lui apparut tout d’abord comme une « ombre » ou un « succube »². « Je laisse cet écrit », mais « je ne sais pour qui, je ne sais plus à propos de quoi », affirme-t-il au moment

¹ Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, trad. Jean-Noël Schifano, Paris, Grasset, Coll. « Le Livre de Poche », 2012² [1980], p. 580 et p. 567 pour le titre du chapitre concerné.

² *Ibid.*, p. 351.

de conclure³, pastichant aussi bien le *Testament* ou le *Lais* de Villon que Guillaume IX d'Aquitaine qui, après avoir dit ne pas savoir qui est son amie (« Amigu'ai, non sai qui s'es »), achève son célèbre *Vers de dreyt nien* par : « Fai ai lo vers, no sai de cui »⁴. « Si l'on ne sait pas leur nom (*nomen*), la connaissance des choses périt », estime Isidore de Séville (*Étymologies*, I, VI, 1), qui fait remonter *nomen* de *notamen* car c'est par cet intermédiaire que les choses nous sont connues (*notas*, de *noscere*). C'est alors qu'Adso cite pour finir l'hexamètre latin auquel ce roman doit son nom : « stat rosa pristina nomine, nomina nuda tenemus » (« la rose de jadis demeure par le nom, nous tenons de purs et simples noms »)⁵. Les « lectures nominalistes » auxquelles nous incitent ce vers⁶ confirment la leçon sur le pouvoir des noms qu'Adso a pu découvrir lorsqu'il apprit que « la créature » qui avait allumé en lui les flammes du désir allait être anéantie par le feu de l'Inquisition⁷. Non seulement il aurait pu savoir qui elle était s'il lui avait demandé son nom, mais elle-même aurait également pu survivre, dans sa mémoire, sous la forme d'un nom. Il aurait au moins été possible de s'en tenir à lui, serait-il tout nu. Tout ne fut pas perdu cependant. À sa place, en effet, nous avons *Le Nom de la rose*.

Comme l'explique Eco dans son *Apostille au Nom de la rose*, le vers final qui a donné son titre à ce roman est « tiré du *De contemptu mundi* de Bernard de Morlaix, un bénédictin du XII^e siècle qui s'est livré à des variations sur le thème de l'*ubi sunt* (d'où dérive par la suite le *Mais où sont les neiges d'antan* de Villon) et a rajouté au topos courant [...] l'idée que, bien que toutes les choses disparaissent, nous conservons d'elles de purs noms »⁸. Dans ce dernier texte, toutefois, c'est le nom de *Roma* qui était cité. Sa substitution par *rosa* permet d'introduire une « figure symbolique si chargée de significations qu'elle finit par n'en avoir plus aucune, ou presque »⁹. Elle est tout particulièrement utilisée pour signifier la beauté de la femme et l'amour qu'elle suscite. Mais, plus que « toute créature du monde », la rose – « la plus humble rose » qui « se fane en naissant » – représente également la condition humaine et se fait la « glose » par excellence « de notre cheminement terrestre » (comme le souligne le célèbre poème d'Alain de Lille, *Omnis mundi creatura*, auquel Adso fait allusion après avoir noté que « toute la création », en tant que « chose » et non en tant que mot, lui parlait désormais « du visage qu'[il avait] malaisément entrevu dans les ombres odorantes des cuisines »¹⁰). La rose est donc, aussi,

³ *Ibid.*, p. 709.

⁴ Guglielmo IX, *Vers*, IV, v. 25 et 37, éd. Mario Eusebi, Parme, Pratiche, 1995, p. 37 et 39.

⁵ Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, op. cit., p. 709 (ma traduction).

⁶ Umberto Eco, *Apostille au Nom de la rose*, trad. Myriam Bouzaher, In : *Le Nom de la rose*, op. cit., p. 715. Ces « lectures nominalistes » sont encore renforcées par le débat sur les mots et les choses qui précède l'incendie de la bibliothèque sur laquelle s'achève ce roman, débat qui oppose le réaliste Jorge de Burgos (*alias* Jorge Borgès) et le nominaliste Guillaume de Baskerville (en l'occurrence Guillaume d'Ockham).

⁷ Umberto Eco, *Le Nom de la Rose*, op. cit., p. 355.

⁸ Umberto Eco, *Apostille au Nom de la rose*, op. cit., p. 713.

⁹ *Ibid.*, p. 715. Cf. par exemple Charles Joret, *La Rose dans l'antiquité et au moyen-âge. Histoire, légende et symbolisme*, Paris, Emile Bouillon, 1882.

¹⁰ Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, op. cit., p. 44-45 et 402-403 (c'est là l'une des deux autres occurrences du nom de la rose dans le roman, l'autre servant à décrire le parfum qui s'exhalait des lèvres de la jeune fille, p. 356). Je cite le poème d'Alain de Lille, *Omnis mundi creatura*, d'après la traduction de Pascale Bourgain, *Poésies lyriques latines du Moyen Âge*, Paris, LGF, Coll. « Lettres gothiques », 2000, p. 118-21.

la figure emblématique de ce qui n'a pas ou plus d'autre réalité que celle que lui donnent les signes – *res aut verba* – qui servent à le désigner.

Eco rappelle en outre « qu'Abélard utilisait l'exemple de l'énoncé *nulla rosa est* pour montrer à quel point le langage pouvait tout autant parler des choses abolies que des choses inexistantes »¹¹. Que signifie le terme « rose » s'il n'y a plus de rose réelle ? demande en effet Abélard dans ses gloses sur l'*Isagogè* de Porphyre. Il s'y oppose au réalisme qui considère que les genres et les espèces sont des « réalités subsistantes » et pas seulement de « simples conceptions de l'esprit » fondés sur des noms qui leur sont imposés de manière plus ou moins arbitraires : pour les réalistes, en effet, les universaux seraient du côté des choses et les mots, servant de prédicats, parviendraient à restituer l'essence réelle du monde et les différentes catégories dont il serait constitué. Abélard estime en revanche que ce n'est pas parce que le mot « rose » perd son pouvoir dénominatif une fois la rose disparue qu'il sera dépourvu de signification et ne produira pas dans l'esprit quelque forme d'intellection¹². Quelque chose se dit malgré le défaut de réalité, serait-ce simplement la capacité qu'ont les mots à perdurer par-delà l'évanescence même des choses.

Étant donné le soin avec lequel Eco a donné à ses personnages (masculins) des noms qui disent quelque chose de ce qu'ils sont (*nomen – omen*), l'absence de nom propre pour désigner la jeune fille rencontrée par Adso est évidemment intentionnelle. Elle est d'autant plus frappante que, bien que son apparition soit brève, il ne s'agit nullement d'un personnage secondaire dont l'anonymat permettrait de mettre en valeur les personnages principaux gratifiés de noms. Pour quelle raison le seul personnage féminin de ce roman est-il donc anonyme ? Surgissant comme « quelque chose d'imprécis », cette jeune fille suscita tout d'abord chez Adso des « émotions [...] dénuées de toute expression, parce que [sa] langue et [son] esprit n'avaient pas été éduqués à nommer des sensations de ce genre »¹³. Étrangère au monde de l'Abbaye où se déroule cette histoire et destinée à disparaître bientôt dans le feu, elle ne semble guère pouvoir accéder au statut de personnage pourvu d'un rôle et d'une identité véritables. Elle s'inscrit toutefois dans le prolongement de trois figures féminines similaires : « une certaine Tripia ou Ripia », une « apôtesse » qui se « targuait du don de prophétie » que trimbalait un disciple de Joachim de Flore¹⁴, Marguerite, une « très belle jeune fille [...] de famille noble » qui accompagnait l'hérétique Dolcino, et Héloïse, l'amante d'Abélard¹⁵. Contrairement aux « saintes » dont il avait été question précédemment, comme Claire de Montfaucon et Angèle de Foligno, ce ne sont là que des « femmes »¹⁶, dont les noms sont réduits au minimum : un sobriquet incertain pour la première, un prénom dépourvu de toute autre désignation pour Marguerite de Trente ou Boninsegna et, pour Héloïse, un simple prénom

¹¹ Umberto Eco, *Apostille au Nom de la rose*, *op. cit.*, p. 713.

¹² Christian Wenin, « La signification des universaux chez Abélard », *Revue philosophique de Louvain*, n°80/47, 1982, p. 414-448 (p. 420, 422, 440). Voir aussi Jean Jolivet, *Abélard ou la philosophie dans le langage*, Fribourg / Paris, Éditions Universitaires de Fribourg / Cerf, 1994 ; et plus largement Alain de Libera, *La Querelle des universaux. De Platon à la fin du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1994, 2014.

¹³ Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, *op. cit.*, p. 351 et 354.

¹⁴ *Ibid.*, p. 327.

¹⁵ *Ibid.*, p. 328 ss.

¹⁶ *Ibid.*, p. 327.

que d'autres femmes peuvent porter alors que son amant est désigné par son surnom (*cognomen*). La « femme »¹⁷ rencontrée par Adso n'en aura même pas autant. Comment donc savoir ce qu'elle est ? Ne s'agirait-il pas d'un « démon méridien condamné [...] à se montrer dans sa nature même de démon à l'âme qui en extase demande : "Qui es-tu ?" »¹⁸ Elle fait néanmoins l'objet de diverses appellations. Outre les termes déjà cités, elle est bien sûr apparentée à Ève (nom propre par excellence de la « femme » qui a oublié que son nom « générique », d'après la *Genèse*, dérive de celui de l'homme)¹⁹. Mais elle est comparée aussi à « la vierge noire mais toute belle dont parle le Cantique », et revêtue des expressions et comparaisons employés par ce texte pour désigner ou décrire ce personnage (lui aussi anonyme) : « *sidus clarum puellarum*, [...] *porta clausa*, *fons hortorum*, *cella custos unguentorum* », etc.²⁰ Remarquant qu'il existe « une mystérieuse sagesse en raison de quoi des phénomènes entre eux disparates peuvent être nommés avec des mots analogues », Adso se demande d'ailleurs – alors qu'il rédige désormais son histoire – pourquoi il n'aurait pas eu le droit de « nommer l'extase (coupable et passagère) de jouissance terrestre » qu'il a vécue, « avec les mots dont s'était servie la sainte pour nommer l'extase de vie (divine) »²¹. Comme le remarquait Abélard dans le prologue du *Sic et non*, un « même mot » peut être « pris tantôt dans un sens tantôt dans un autre » et avoir une « signification diverse », « car chacun abonde en ses propres mots comme en son propre sens »²². Il n'y a pas de rapport nécessaire entre les mots et les choses ou entre les mots et les significations qu'on leur donne.

Il reviendra à Guillaume de Baskerville d'identifier la jeune fille comme « une paysanne pauvre »²³. Mais elle demeure privée de la singularité d'un nom propre qui, s'appliquant à elle seule, rendrait compte de son être unique et de son statut d'individu. Le nom est pourtant un des attributs que la tradition rhétorique recommande à l'orateur de fournir lorsqu'il appuie son argumentation sur la description d'un personnage. « Le nom est ce qui est donné à chaque personne et ce qui sert à la désigner par un terme propre et précis », affirme Cicéron dans le *De inventione*²⁴. Comme le souligne Abélard, « le nom propre fait surgir dans l'esprit du locuteur et de l'auditeur un portrait qui permet de saisir d'emblée et sans ambiguïté de quelle chose il est question » ; possédant « un pouvoir significatif double, de nomination et de détermination d'un sujet distinct », il ne se contente pas de le désigner et de l'identifier, il lui assigne aussi une place identifiable au sein d'une famille, d'un lignage, d'un groupe social, etc. En revanche, « le nom universel n'a pas cette seconde propriété » ; et s'il « dénomme bien des êtres singuliers », « il ne détermine pas de quelle chose il s'agit » précisément. C'est pourquoi « l'intellection correspondant à un nom universel conçoit une image commune et confuse d'une

¹⁷ *Ibid.*, p. 352.

¹⁸ *Ibid.*, p. 357-358.

¹⁹ *Ibid.*, p. 356.

²⁰ *Ibid.*, p. 355-357.

²¹ *Ibid.*, p. 359.

²² Abélard, prologue du *Sic et non*, trad. Jean Jolivet, *Abélard ou la philosophie dans le langage*, op. cit., p. 158.

²³ Umberto Eco, *Le Nom de la rose*, op. cit., p. 367.

²⁴ Cicéron, *De l'invention*, XXIV, 34, éd. et trad. Guy Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 91.

multitude »²⁵. Femme, paysanne, pauvre et sorcière, la « chose » découverte par Adso est dépourvue de toute détermination comme de toute individualité pour être réduite à la généralité abstraite – et imprécise – de noms universels (ou communs) qui ne font que l'inscrire dans diverses catégories – genres et espèces – et l'obligent par conséquent à se contenter des qualités et des propriétés substantielles (plus ou moins naturelles) dont sont pourvus en commun les sujets qu'on y classe.

Prolongeant Cicéron, Mathieu de Vendôme conseille dans son *Ars versificatoria* d'employer un nom dont l'interprétation illustre le caractère de la personne qui le porte²⁶. Quel nom Eco aurait-il donc pu donner à cette jeune fille²⁷ ? Ni Marcia, l'épouse vertueuse de Caton, ni Hélène, figure par excellence de la beauté suscitant l'amour, ni Beroé, la vieille à la laideur repoussante, les trois modèles de femmes décrits par Mathieu de Vendôme. Certainement pas le nom d'une héroïne de roman courtois comme Énide ou Laudine, ou de chanson de geste, comme « Berthe [...], Bietris, Alis » ou Bramimonde. Pas non plus un nom biblique comme Judith, Suzanne ou Marie, ou le nom d'une sainte dont la vie sert de modèle à l'Église chrétienne, comme Catherine, Élisabeth ou Lucia. Pas davantage un prénom masculin féminisé, comme Dominique ou Jeanne, le prénom féminin le plus répandu au Moyen Âge. Cassandre, Constance et Sybille sont trop marqués par le monde antique et la culture latine. Blanche, Isabelle et Mathilde apparaissent plutôt comme des noms de reines ou de nobles. Un prénom malfamé ou lascif (*lascivus nomen*), comme ceux que Jean Peckham (ca 1230-1282) déconseille de donner, tout particulièrement aux enfants de sexe féminin, parce que leur énonciation signifie ou suggère la lascivité²⁸ ? Par exemple Flora, Archipiades ou Thaïs, ou quelque autre nom plus ou moins original exprimant la tendresse ou la beauté²⁹ ? Un prénom emprunté à quelque fabliau (bien que les personnages féminins y soient le plus souvent anonymes), comme Aubérée et Richeut ? Un sobriquet faisant référence à l'apparence physique ou au mode de vie,

²⁵ Christian Wenin, « La signification des universaux chez Abélard », art. cit., p. 433-434 (paraphrase d'un passage des gloses d'Abélard sur l'*Isagogé* de Porphyre).

²⁶ Mathieu de Vendôme, *Ars versificatoria*, I, 76-78, éd. Edmond Faral, *Les Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1924, p. 136.

²⁷ Louis-Ferdinand Flutre, *Tables des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du Moyen Âge écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Poitiers, CESCO, 1962 ; Gerald D. West, *An Index of Proper Names in French Arthurian Verse Romance, 1150-1300*, Toronto, University Press, 1969.

²⁸ David Postles, « The Distinction of Gender ? Women's Names in the Thirteenth Century », *Nomina*, n°19, 1996, p. 79-89 (p. 79) ; Jean Colin, « Sobriquets de femmes dans la Rome alexandrine (d'après Cicéron et Lucrèce) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°33, 1955, p. 853-876.

²⁹ « Un des éléments les plus caractéristiques de l'onomastique féminine réside dans l'importance des formes laudatives. Les femmes sont en effet fréquemment désignées par des sobriquets, des noms originaux flattant leurs qualités physiques ou morales ou s'inspirant du registre de l'affectif, usant de qualificatifs exprimant la tendresse, la noblesse ou la beauté » (Didier Lett, *Hommes et femmes au Moyen Âge. Histoire du genre. XII^e-XIV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 57-58). Olivier Guyotjeannin notait « une richesse plus grande du stock onomastique féminin, relativement au stock masculin. [...] Pour le dire brutalement et avec quelque exagération, on peut nommer une fille n'importe comment ; ou plutôt : les impératifs familiaux d'attribution du nom demeurent moins contraignants ; le mimétisme (social, lignager), qui serait un puissant facteur de la baisse du stock masculin, ne jouerait plus, ou moins, ou pas encore autant, pour les filles » (« Les filles, les femmes, le lignage », In : *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, EFR, 1996, p. 383-400, cit. p. 386).

comme Claramonde ou la belle Heaulmière ? Un nom d'animal, comme Lupa ? Ou un nom de paysanne médiévale, comme Marion ? Mais tous ces noms ne risquent-ils pas de parasiter l'image qu'on se fera de cette jeune fille en l'associant à des personnages plus ou moins connus comme la pastoure aimée de Robin ? Et surtout, ne perdrait-on pas ce qui caractérise justement son identité : soit de ne pas avoir de nom (sans même parler d'un surnom héréditaire ou d'une désignation complémentaire exprimant un lien familial ou une fonction sociale) ? S'il fallait absolument lui attribuer un nom, peut-être pourrait-ce être celui de Madeleine, ou de Marie-Madeleine, nom qui sera donné à la pécheresse anonyme qui, venue de la ville, entra chez Simon le Pharisien et arrosa les pieds du Christ de ses larmes, les essuya de ses cheveux, les baisa et les oignit du parfum qu'elle avait apporté dans un flacon (Luc VII, 37-39). Mais, contrairement à cette pécheresse qui sera identifiée à deux autres personnages féminins de la vie du Christ, Marie de Magdalena et Marie de Béthanie, afin d'acquérir un nom et une renommée qui lui permettront d'intégrer la légende hagiographique, la jeune de fille de ce roman demeure innommable. Ne faisant pas partie d'une quelconque tradition littéraire, du monde (masculin) du savoir ou de l'institution ecclésiastique auxquels sont rattachés la plupart des lettrés, n'appartenant pas non plus à quelque communauté humaine où elle aurait une place reconnue, elle incarne de manière exemplaire les « sans-nom »³⁰. Comme le notent Monique Bourin et Pascal Chareille, les femmes apparaissent beaucoup plus rarement que les hommes dans les documents d'archives du fait qu'elles participent bien moins qu'eux à la vie publique : « de 10 à 14 % en règle générale, suivant les sources, pourtant diverses, que nous avons utilisées »³¹. « Force est de constater que l'anthroponymie les a durablement laissées en marge, désignées comme femme ou fille d'un homme lorsqu'il faut préciser. Même leur nom révèle cette situation subalterne : combien de Guillauma ou de Johanna, mais pas un seul nom d'homme forgé sur un nom féminin »³².

Le Nom de la rose ne peut manquer de rappeler un autre roman où le nom de l'aimée est remplacé par celui de la rose : *Le Roman de la rose* qui, affirme le narrateur, a été entrepris « pour cele qui tant a de pris / et tant est digne d'estre amee / qu'ele doit estre rose clamee »³³. Se substituant au nom propre, la *rose* est la métaphore par excellence de la femme aimée. Elle fonde et génère ici un texte allégorique fonctionnant comme une amplification et une mise en récit des potentialités signifiantes du nom que la fiction du langage attribue à celle qui est à la fois l'objet et le destinataire de ce roman. Alors même que son nom a été omis (et que son corps disparaît sous les mots qui le couvrent), le nom qui le remplace envahit et sature la narration. Mais au lieu de faire de l'aimée un être

³⁰ Comme c'est aussi le cas de *La Sorcière* de Michelet (1862).

³¹ Monique Bourin et Pascal Chareille, « Conclusion : *Insignis femina, virilis femina* », In : *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. II.2, *Persistances du nom unique. Désignation et anthroponymie des femmes. Méthodes statistiques pour l'anthroponymie*, éd. Monique Bourin et Pascal Chareille, Publication de l'université de Tours, 1992, p. 207-229 (p. 207), repris In : Monique Bourin et Pascal Chareille, *Noms, prénoms, surnoms au Moyen Âge*, Paris, Picard, 2014, p. 223-40 (p. 223).

³² Monique Bourin et Pascal Chareille, « Introduction. Vingt après », In : *Noms, prénoms, surnoms au Moyen Âge*, op. cit., p. 11-22 (p. 12).

³³ Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la rose*, v. 41-44, éd. Felix Lecoy, Paris, Champion, 1965, t. I, p. 2.

unique et singulier pourvu d'une identité spécifique, il représente toutes celles dont la beauté et l'amour qu'elles génèrent leur permettent également d'être appelées « rose ». L'absence de nom propre donne au personnage féminin et à l'aventure que raconte ce roman un caractère universel. Il reviendra à Jean de Meun, plutôt que de remplacer le nom de la rose par celui de la femme aimée, d'en réduire le sens en lui rendant le pouvoir de nommer quelque chose de réel, serait-ce toujours de manière figurée (comme l'implique le débat sur les noms et les choses suscités par le mot « couille »), préalable indispensable pour que l'amant puisse s'emparer de l'objet auquel il se réfère³⁴.

Rien n'empêche bien sûr un nom commun de devenir, par antonomase, un nom propre (accidentel). C'est le cas de nombreux patronymes. Le nom propre apparaît ainsi comme un nom commun dont on ne comprend plus le sens ou, selon la thèse de John Stuart Mill reprise par Saul Kripke, dont le sens est vide : celui-ci s'est effacé derrière la fonction strictement référentielle d'un « désignateur rigide ». « Qui pense encore à une fleur ou à une perle devant une femme nommée Rose ou Marguerite [...] ? » La question que pose Claude Lévi-Strauss est rhétorique et la réponse attendue est « personne »³⁵. Mais alors que le nom tend à perdre les significations qu'on lui associe lorsqu'il est appliqué à une personne particulière, ce sont généralement ses potentialités signifiantes qui justifient son choix dans une œuvre littéraire, raison pour laquelle de nombreux personnages féminins portent des noms correspondant aux qualités que la tradition culturelle ou l'idéologie traditionnelle attribuent à la femme, en particulier des noms de fleurs. Certes, on peut parfois se demander si tel nom est une image ou un nom propre (auquel cas on lui mettra une majuscule à l'initiale), comme c'est le cas de celle que Villon appelle dans son *Testament* « m'amour, ma chiere rose »³⁶. Mais le cratylisme l'emporte le plus souvent pour conférer aux personnages des noms motivés qui expriment ou traduisent leur nature véritable (serait-ce par antiphrase), comme Aiglantine, Blanchefleur, Blonde, Lienors, Soredamors, Florence et les nombreux noms dérivés de Flor...

Le nom employé par Guillaume de Lorris pour désigner l'objet de son amour s'inscrit dans le prolongement du *senhal* employé par les troubadours et les trouvères³⁷. Ce pseudonyme littéraire peut servir à dissimuler une femme réelle, comme c'est le cas de Dante lorsqu'il décide de faire de la *gentile donna* nommée à la place de Béatrice un *schermo de la veritade*, un nom-écran ou un nom-bouclier (image conforme au sens

³⁴ Daniel Poirion, « Les mots et les choses selon Jean de Meun », *L'Information littéraire*, n°26, 1974, p. 7-11.

³⁵ Claude Lévi-Strauss, « Religion, langue et histoire : à propos d'un texte inédit de Ferdinand de Saussure », In : *Méthodologie de l'histoire et des sciences humaines. Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, Toulouse, Privat, 1973, t. II, p. 325-333 (p. 329).

³⁶ François Villon, *Testament*, v. 910, « rose » apparaissant comme avec une minuscule dans les éditions modernes, alors que ce terme est habituellement pourvu d'une majuscule dans les éditions plus anciennes (par exemple celle d'Auguste Longnon). Dans leur *Commentaire au Testament Villon* (Genève, Droz, 1974, p. 134-135), Jean Rychner et Albert Henry affirment qu'ils ne croient « pas que Rose ait été le prénom de la cruelle amie de Villon » ; il s'agit pour eux d'une « métaphore, relevée sans doute d'une référence implicite à l'allégorie du *Roman de la Rose* », qui « est en même temps un souvenir parodique de la personnification emblématique de l'aimée dans la lyrique courtoise ».

³⁷ Jacques Roubaud, *La Fleur inverse. Essai sur l'art formel des troubadours*, Paris, Ramsay, 1986, p. 269-271 ; Edoardo Vallet, « Il *senhal* nella lirica trobadorica (con alcune note su *Bel/Bon Esper* in Gaucelm Faidit) », *Rivista di Studi testuali*, n°5, 2003, p. 111-167, et 6-7, 2005-2005, p. 281-325.

du mot *senhal*)³⁸. Mais ce sur-nom ne sert pas simplement à remplacer le véritable nom de la « dame » par un « nom secret » pour ne pas dévoiler son identité et ne pas la voir subir les médisances des *lauzengiers*. Il vient en même temps se substituer à l'amie inconnue dont parle Guillaume IX (« Amigu'ai, non sai qui s'es »), afin de remplir « d'un beau nom » le « grand espace vide » qui habite le cœur du poète (comme l'écrira Du Bellay dans *Les Regrets*, CLXXXI, v. 8). Il lui attribue du même coup une identité conforme à l'image qu'il s'en fait. Si *nomina sunt consequentia rerum*, selon l'axiome bien connu des réalistes et de l'interprétation étymologique qui les caractérise, le nom naît de l'être aimé – ou de l'amour qu'on lui porte – plutôt que de lui être imposé de manière arbitraire par quelque instance extérieure. En témoignent en particulier ceux qui, comme le note Dante dans la *Vita nuova*, appelèrent « Béatrice » la « glorieuse dame de ses pensées » alors qu'ils « ne savaient comment l'appeler » : le mot qu'ils employèrent pour désigner la béatitude (*beatudine*) qu'elle génère s'avérant correspondre à son nom propre (*Beatrice* étant à la fois un qualificatif pouvant servir de *senhal* et le nom propre – dans tous les sens du terme – de celle qui se voit ainsi désignée)³⁹. Formé le plus souvent d'un nom commun (*Aiziman*), accompagné parfois d'un pronom (*mon Conort*), d'un titre nobiliaire (*na Jauzida*) ou d'un adjectif qualificatif (*Bel Esper*), pouvant être formé d'un nom propre (*Linhaure*), d'une locution nominale composée d'une formule comparative (*Mielhs de domna*) ou d'un syntagme verbal (*mon Ben s'eschai*), le *senhal* signifie ce que représente l'objet du chant (tel un blason ou une personnification allégorique), bien plus qu'il ne désigne une personne susceptible de répondre à son appel. En même temps que se décline les différentes facettes d'une dame qu'on ne saurait véritablement nommer en dehors du poème, se constitue un corpus onomastique propre au « grand chant courtois » (chaque genre littéraire composant en quelque sorte sa réserve particulière de noms propres).

L'absence de nom propre pour désigner la dame dans la tradition lyrique et les textes narratifs qui y puisent leur inspiration est une caractéristique essentielle du roman de *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale (1456)⁴⁰. C'est tout d'abord le cas pour son titre. Comme l'annonce le prologue dont il est précédé, il parle « des amours de une dame des Belles Cousines de France, sans aultre nom ne surnom nommer, et du tresvaillant chevalier le sire de Saintré » (p. 34). La rubrique qui l'introduit l'intitule également « l'ystoire de maditte dame des Belles Cousines et de Saintré » (p. 36). Mais, alors que le titre de nombreux récits médiévaux racontant les amours de deux personnages est

³⁸ Dante, *Vita Nuova / Vie nouvelle*, V-VI, trad. Gérard Luciani, Paris, Gallimard, Coll. « Folio bilingue », 1999, p. 62-63.

³⁹ Dante, *Vita Nuova / Vie nouvelle*, II, *op. cit.*, p. 46. L'axiome des réalistes est cité en particulier en XIII, 4 et XXIV, 3-5. Notons qu'André Pézard propose une autre lecture de cette phrase, comme en témoigne sa traduction par : ils « ne savaient ce que c'est que donner un nom » (Dante, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Coll. « La Pléiade », 1965, p. 7 et n. 1).

⁴⁰ Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, éd. Joël Blanchard, trad. Michel Quereuil, Paris, LGF, Coll. « Lettres gothiques », 1995. Parmi les nombreuses études sur ce roman, voir en lien avec mon propos Allison Joyce Kelly, « *Jehan de Saintré* and the Dame des Belles Cousines. Problems of a medieval title », *French Forum*, n°14, 1989, p. 447-457 ; Jane Bliss, « *Jehan de Saintré* and the Anonymous Lady », *Reading Medieval Studies*, n°35, 2009, p. 15-26.

composé de leurs noms unis par la conjonction *et* (comme *Pirame et Tisbé*, *Erec et Enide*, *Floire et Blanchefleur* et j'en passe), pourquoi ce roman n'est-il connu que sous le nom du protagoniste masculin ? Celui-ci nous est présenté au début du récit comme un « ung tresdebonnaire et gracieux jouvencel nommé Jehan, et ainsé filz au seigneur de Saintré », vivant à la « cour le seigneur de Pouilly en Thouraine » (p. 36). Son identité – constituée de son prénom et du lignage auquel il appartient – nous est fournie de manière précise. On se contente en revanche de dire du protagoniste féminin qu'il s'agit d'une « assez josne dame vesve, qui des Belles Cousines estoit », vivant à « la court de la royne Bonne de Bouesme » (p. 38), femme du roi Jean de France, « sans aultre nom ne surnom donner » (comme le précisait d'emblée le prologue). Nous savons qu'elle est veuve et qu'elle appartient à l'entourage, ou à la *familia*, de la reine de France. Celle-ci s'adresse à elle en l'appelant « Belle Cousine », tandis que Saintré l'appelle habituellement « Madame ». Nous n'en connaissons pas davantage sur son identité. Comme le précise le narrateur, « de son nom et seignourie l'ystoire s'en taist, a cause de ce que après pourrez veoir » (*ibid.*). Le roman de *Jehan de Saintré* consiste donc à nous raconter ce qui l'amène à se taire sur le nom de son héroïne. Ce n'est qu'à la fin que nous saurons pourquoi ce dernier est absent de son titre.

Ayant décidé de « faire d'aucun josne chevalier ou escuyer ung renommé homme », notre dame jeta son dévolu sur « le petit Saintré » (p. 42). Accompagnée de ses suivantes, « dame Jehanne, dame Katherine, Ysabel », « Marguerite, Aeliz » et les autres (p. 46 et 56), elle commence par lui demander depuis quand il n'a pas vu sa « dame par amours ». Saintré, qui n'a encore « senti ne gousté des amoureux desirs », ne sait que répondre (p. 46). La dame lui demande alors de dire qui est celle qu'il aime le plus. « C'est ma dame ma mere, et après est ma sereur Jacqueline », répond Saintré (p. 48). Ces deux noms ne sauraient bien sûr désigner la « dame » qu'il aime « par amours ». Mais Saintré n'en aime (encore) aucune autre.

Après lui avoir laissé un délai pour trouver une réponse plus appropriée, la dame des Belles Cousines revient à la charge quelques jours après. Comme « force lui [était] de en nommer une », les yeux de Saintré « commencherent a plourer, et sa vive face a couleur changier, comme a cellui qui oncques ne l'avoit empensé » (p. 58). Les compagnes de « Madame » lui conseillent de prendre le jeune homme à part : « cuidiez vous que ung vray amant doit ainssy publier le nom de sa dame ? » (p. 58). Elles attribuent son trouble silencieux, non à son ignorance de l'amour, mais à son respect des conventions de l'amour « courtois » qu'il ne saurait transgresser. Se retrouvant seule avec Saintré, notre dame lui assure qu'il peut s'exprimer désormais « sceurement » (p. 58). « Pensant de laquelle il diroit, ainssy que nature desire et attrait les cœurs a son semblable », Saintré « se appenssa de nommer une josne fille de la court, en l'aage de dix ans. Lors dist il : "Madame, c'est Matheline de Courcy" ». Mais ce n'était là qu'« amours d'enffance et ygnorance » (p. 60) ! Un tel nom ne pouvait correspondre à celui qu'attendait notre dame.

Pour aider Saintré à trouver la réponse à sa question, la dame des Belles Cousines va décrire celle qu'il doit nommer : « Vous [...] devez choisir, lui dit-elle, dame qui soit de haut et noble sang, saige, et qui ait de quoy vous aidier et mettre sus a vos besoingz », de sorte qu'il deviendra un « homme de bien » s'il la sert longtemps et loyalement malgré les souffrances qu'il peut éprouver pour elle, lui promettant qu'elle finira par reconnaître la

« parfaite amour » qu'il lui porte (p. 60). Elle sera « la non pareille des aultres dames de bien » – toutes étant appelées « dame », comme le précise notre dame, dans la mesure où elles « sont dames en amours » (p. 78-80).

« Mais qui est la dame, telle que vous dittes, qui vouldroit le service, et amer ung tel que je suis ? », demande Saintré (p. 88). Après lui avoir fait promettre de ne révéler « a personne qui puisse vivre ne morir, par quelque façon que ce soit », ce qu'elle va lui dire, notre dame lui propose d'être justement « celle » qu'elle vient de décrire. Au nom qui lui demeurerait inconnu se substitue la chose qui s'offre – et s'impose – à lui. C'est ainsi que Saintré, « qui en service de seulle dame d'amours oncques n'avoit eu pensee » (p. 90), s'engagea à aimer et servir la dame des Belles Cousines et à obéir à tous ses commandements.

Au moment de le quitter, la dame recommande cependant à Saintré de continuer à faire « l'esbahi » comme avant⁴¹. Elle-même jouera la comédie pour que ses suivantes « ne se apperchoient » de rien (p. 108). Elle soutient tout d'abord l'avoir longuement « confessé », mais n'avoir pu « savoir qui sa dame est » (p. 110). Elle feint ensuite de vouloir le deviner (un peu à la manière des *Adevineaux amoureux*⁴²) : « Est-ce point telle, telle ne telle ? [demande-t-elle à Saintré] – Madame, nennil [répond Saintré]. – Telle, telle ne telle ? – Madame, nennil. – Ho ! dist Ysabel [interrompant cette petite "farse" qui se joue de son auditoire], [...] ores sommes nous desobligees, car nous vous estions tenues pour lui que a ceste fois il aroit choisy dame, et vous veez que ce n'est nulle de celles qui avez nommees » (et pour cause, puisque notre dame n'a certainement pas mentionné son propre nom) ; donc, conclut-elle, « faut il dire que il en a une » : alors même qu'il repousse tous les noms qu'on a pu avancer pour l'identifier, il reconnaît implicitement qu'elle existe. Nous savons que c'est désormais le cas.

La dame lui ayant donné une « bourssette » à ses couleurs brodée de « lettres entrelassees » (p. 110), Saintré en tire l'argent pour payer les habits que sa dame veut lui voir revêtir. La « bourgeoise », « Marie de Lisle », avec qui il fait affaire, demande « qui les [lui] a donnez ». La réponse de Saintré reprend celle qu'il avait opposée lorsqu'on lui avait demandé la première fois qui était celle qu'il aimait le plus : « Madame ma mere » (p. 116). Si cette réplique sert à dissimuler le nom de la dame derrière le nom de la mère, n'en révélerait-elle pas en même temps la nature ? La dame ne serait-elle pas en effet le double de la mère ? On comprendrait alors qu'il ne puisse véritablement la nommer.

« Madame ma mere » : c'est ainsi en tout cas que Saintré répondra désormais à ceux qui lui demande d'où lui vient l'argent qui lui permet de s'équiper et de progresser à la cour (p. 118, 124, 134, 160). C'est elle que désigneraient les « lettres entrelassees » de sa bourse. En même temps, la dame des Belles Cousines continue à prendre Saintré à part sous prétexte qu'elle veut savoir qui est sa dame (p. 126, 132). « Et se a moy ne le voulez dire, dittes le a dame Jehanne ou a dame Katherine, ou a Ysabel, ou a qui mieulx

⁴¹ L'amant « esbahi » – incapable d'exprimer ou de nommer son désir – est d'ailleurs une figure topique de la lyrique : Roger Dragonetti, « Trois motifs de la lyrique courtoise confrontés avec les *Arts d'aimer* (Contribution à l'étude de la thématologie courtoise) », *Romanica Gandensia*, n°7, 1959, p. 5-48, repris In : « *La Musique et les Lettres* ». *Études de littérature médiévale*, Genève, Droz, 1986, p. 125-168.

⁴² James Woodrow Hassell, *Amorous Games. A Critical Edition of Les Adevineaux amoureux*, Austin / Londres, University of Texas Press, 1974

vous plaire ! », s'exclame-t-elle au sortir de leur entretien pour en dissimuler le véritable contenu. « Madame, sur ma foy [répond Saintré de sorte que tous puissent l'entendre], je vous ay dit celle que j'ayme plus en ce monde » (p. 128). « Madame ma mere » servira désormais à Saintré de *senhal* pour masquer en public l'identité de celle qu'il appelle en privé sa « deesse », son « seul bien » ou encore sa « souveraine dame » (p. 166, 174 etc.). Ainsi purent-ils maintenir leur relation « secrete » pendant « XVI ans » (p. 136).

Conformément au désir qui avait poussé la dame des Belles Cousines à s'intéresser à ce jeune homme, le renom de Saintré ne cessera pendant ce temps de s'accroître, Antoine de la Salle multipliant les noms de chevaliers participant aux actions qu'il entreprend comme s'il s'agissait de répercuter ainsi l'ampleur de son rayonnement. Saintré finira cependant par s'engager dans une nouvelle aventure sans s'en référer au préalable à sa dame. Celle-ci quitte alors la cour pour soulager sur ses terres la douleur qui s'est emparée de son cœur (p. 420-422). Comme il l'a fait pour son héroïne, le narrateur doit « laisser le nom du païs, de la terre et de son hostel ou elle alloit, car le histoire s'en tait, et, pour aucunes causes et choses qui après vendront, n'en vult plus avant parler » (p. 422). Notre dame finira par oublier son chagrin auprès de l'Abbé d'une « abbeye, qui n'a point de nom » (p. 424). Lorsque Saintré viendra la voir au retour de son expédition, elle n'aura plus pour lui que moqueries. Avant de s'en retourner, Saintré lui enlève toutefois la « chainture bleue » qu'elle portait (p. 512).

Lorsque quelque temps plus tard la dame revient à son tour à la cour, Saintré décide de divertir ses membres en racontant leur histoire. Il le fit toutefois « sans riens nommer », prétendant l'avoir lue quelque part. Au terme de sa narration, il demande à ses auditrices de dire si la dame en question a « bien fait ou nom [*sic*] » (p. 524). Quand vint son tour, la dame des Belles Cousines affirme que l'amant a été « tresmal gracieux de avoir deschaint [la] dame et emporté sa chainture » (p. 526). Saintré tire alors de sa manche la ceinture qu'il lui a prise et la lui rend. C'est ainsi qu'il finit par répondre à la question qui ponctua le début du roman. La décision de lever le secret sur l'identité de la dame coïncide cependant avec sa disparition.

Si les auditrices de la « nouvelle » racontée par Saintré peuvent identifier celle dont il était question alors qu'il avait tu son nom, ce n'est pas le cas des lecteurs – et lectrices – de ce roman. Alors que le narrateur annonçait pour commencer qu'il « parlera des amours de une dame des Belles Cousines de France [...] et du tresvaillant chevalier le sire de Saintré », il affirme en conclusion que ce « livre » s'appelle « *Saintré* » (p. 530), « sans aultre nom ne surnom nommer » pourrait-on ajouter : ce qui avait été dit de son personnage féminin vaut désormais pour l'ouvrage qui en retrace l'histoire. Celui-ci s'achève d'ailleurs sur la seule épitaphe du personnage qui lui donne son titre : « *Hic jacet dominus Johannes de Saintré, miles, senescalus Andegavensis et Senomanensis, camerariusque domini ducis Andegavensis, qui obiit anno Domino [...]* » (p. 530). Tandis qu'on décline l'identité et les titres acquis par notre héros, on ne saura ni comment s'appelait ni ce qu'est devenue la dame qui l'a tiré de l'anonymat pour lui permettre d'atteindre un tel renom.